



Etoile de Rêve
3, passage Doisy
75017 Paris
Tél : 0145741123
www.etoiledereve.com
Siret : 47841329700027

CONDITIONS GENERALES - ANIMATIONS -

1. Réservation de la prestation :

La confirmation de la réservation d'une animation ou d'un spectacle doit être effectuée, impérativement par écrit, par courrier, par fax ou par mail.

Un formulaire de réservation doit être rempli, signé et envoyé par le client avec un acompte de 35%. Cet acompte ne peut être remboursé en aucun cas.

Le formulaire de réservation est un document de valeurs légale et commerciale et engage les deux parties à respecter son contenu.

Dès réception de la confirmation, l'agence Etoile de Rêve contacte le client pour lui confirmer la date de réservation et la formule d'animation retenues.

L'agence ne peut pas être tenue responsable de la non disponibilité d'une animation ou d'un spectacle, seul la confirmation écrite du client et approuvée par l'agence garantie la date souhaitée. Aucune date ne peut être bloquée sans la réception effective du formulaire de l'animation et de l'acompte de réservation.

Pour les réservations de dernière minute, la confirmation doit parvenir à l'agence par mail ou par fax, le règlement de l'acompte de réservation peut être fait en ligne sur le site sécurisé <http://boutique.etoiledereve.com/>.

Tout changement d'horaire ou de date d'animation doit parvenir à l'agence par écrit (courrier, fax ou mail) au moins 48h00 avant la date prévue d'animation.

2. Transport et déplacement :

Aucun frais de transport ou de déplacement ne peut être demandé au client pour les animations prévues à Paris intramuros.

Toutes les animations hors zones métro, en banlieue ou en province, génèrent des frais de déplacement. Un forfait sera défini selon l'animation et le mode de transport de ou des animateurs.

3. Conditions de l'animation :

Toutes les formules d'animation sont prévues pour un public de 12 enfants maximum et sont assurées par un seul animateur.

Pour les animations avec plus de 12 et jusqu'à 15 invités, il faut prévoir 15 Euros de plus par enfant supplémentaire.

Pour les animations avec un public entre 16 et 25 enfants, il faut prévoir deux animateurs pour le bon déroulement de la fête.

4. Politique d'annulation :

- Annulation entre 8 et 10 jours avant l'animation : l'acompte de 35% sera facturé.
- Annulation 7 jours avant l'animation : 50% du montant total de la prestation sera facturé.
- Annulation 3 jours ou moins avant le jour de l'animation : le montant total de l'animation sera facturé.

5. Sécurité des matériels et des personnes :

Etoile de Rêve ne peut, en aucun cas, être tenu responsable des détériorations éventuelles causées par les participants vis-à-vis de l'infrastructure du lieu de l'animation, des installations matérielles et des dommages corporels subis par quelconque individus présent dans l'animation. Le représentant de l'agence Etoile de Rêve (l'animateur) n'a pas de rôle de gardiennage du petit public, son rôle est défini par une charte de qualité et se limite dans l'exécution de l'animation selon les conditions établies dans le formulaire de réservation.